



Année 2020

L'écho de la Chevrousotte

Un village en pleine expansion



JOURNAL COMMUNAL
Villers-Buzon



Le mot du Maire



J'ai été élu maire en mai dernier et, compte tenu de la crise sanitaire actuelle, je n'ai pas encore eu et n'aurai sûrement pas, avant quelques mois, l'occasion de me présenter à vous, nouveaux habitants de Villers-Buzon, en particulier.

J'ai 42 ans, je suis marié et j'ai trois filles : deux étudiantes de 21 et 19 ans et une lycéenne de 16 ans.

Après un BTS CGEA (Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole), j'ai été agriculteur à Chemaudin pendant 3 ans, puis employé aux Pompes Funèbres d'Avanne depuis 16 années où je travaille maintenant en tant que gestionnaire d'équipe et d'exploitation en charge de la partie Marbrerie et Monuments du secteur de la Franche-Comté.

Bien que né à Dijon, où j'ai passé mes premières années, je me déclare originaire de Villers-Buzon où toute ma grande famille est implantée depuis des décennies.

C'est une des raisons pour lesquelles, en conscience, je ne pouvais laisser mon village sans personne à sa tête, sous peine de nous voir mis sous la tutelle d'une commune avoisinante par décret préfectoral.

J'étais déjà membre du précédent conseil municipal et, poussé par les anciens élus qui ne souhaitaient pas se représenter, mais bien conscient de la difficulté de la tâche, j'ai décidé de franchir le pas.

Après six mois d'exercice, je ne regrette pas mon engagement, d'autant plus que je peux compter sur les compétences et le dévouement de Nathalie, notre secrétaire de mairie depuis 2001 et sur mes deux adjointes.

Nous formons dans ce nouveau conseil (en majorité novices pour 8 membres) une équipe soudée dans laquelle la parité hommes/femmes est respectée (6 hommes et 5 femmes dont les 2 adjointes). Les décisions sont prises dans la bonne humeur après écoute de chacun, et je ferai tout pour qu'il en soit toujours ainsi.

Nos premières décisions, dont la principale concernait essentiellement la sécurité routière, sont exposées dans les pages suivantes.

Comme vous le savez, Villers-Buzon est rattaché à la Communauté de Communes de Marnay (CCVM) et la majorité de mon temps municipal est passé en réunion dans cette instance où j'ai pris des responsabilités car c'est là maintenant que se joue, en grande partie, l'avenir des communes.

Heureusement, je n'ai pas encore été confronté à de gros problèmes dans le cadre de cette nouvelle fonction, et j'espère qu'avec le concours de chacun d'entre vous, ce mandat se passera dans les meilleures conditions de calme, de paix et de respect de chacun.

J'espère que la crise sanitaire se terminera en 2021 et qu'à ce moment-là nous pourrions nous rencontrer autour d'un pot de l'amitié.

Je vous souhaite à tous une très bonne année !

■ Boris DOUBEY

03 81 58 18 90

URBAN COUP

<https://www.facebook.com/urban.coup.56>



Noël Bize
Chauffage · Sanitaire
Énergies renouvelables

Noël Bize
Solutions de chauffage,
énergies renouvelables & sanitaire

03 81 58 52 57
1, rue de Fonteny
25170 Mazerolles-le-Salin
contact@noel-bize.fr
www.noel-bize.fr

CHAUFFAGE TOUTES ÉNERGIES · CHAUDIÈRE · RADIATEUR · PLANCHER CHAUFFANT
GÉOTHERMIE · AÉROTHERMIE · SOLAIRE · GRANULÉS BOIS
SALLE DE BAIN CLÉ EN MAIN · CHAUFFE-EAU

BOIS METAL CREATIONS
TOUS TRAVAUX DE SOUDURE

Julien Pelot

06 82 94 78 96

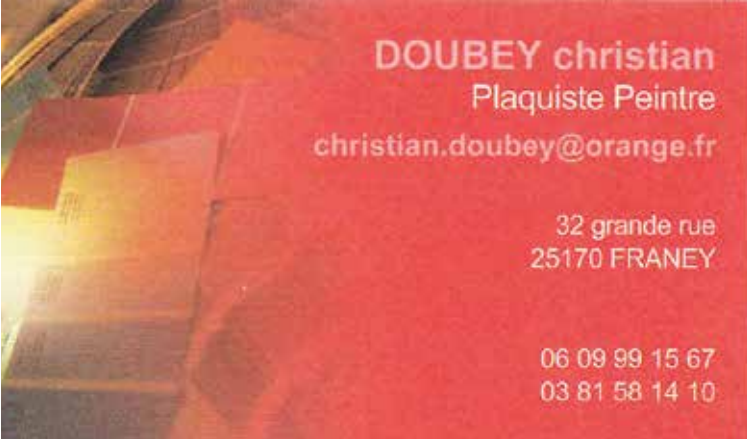
julien.pelot@gmail.com
1 Chemin de la Verne
25170 VILLERS BUZON



DOUBEY christian
Plaquiste Peintre
christian.doubey@orange.fr

32 grande rue
25170 FRANÉY

06 09 99 15 67
03 81 58 14 10



Pour que vos moments festifs soient tous réussis...

La Rioute NOUVEAU
LOCATION ORGANISATION

Location ...
- CHAPITEAUX
- TABLES et BANCS
- FRITEUSES
- TOURNE BROCHE
- CHAMBRE FROIDE

Organisation ...
- Vous avez prévu une FÊTE ???
- Confiez-nous son organisation ...
- Vous la vivrez comme un INVITÉ !!!

et unique dans la région ...
BRASÉRO - PLANCHA
(au feu de bois) GÉANT

INAUGURATIONS
ANNIVERSAIRES
CRÉMAILLÈRES
RETRAITES
etc ...

Repas à la broche, barbecues,
moules frites, fondues, tartiflettes...

Julien Pelot
25170 Villers-Buzon
julien.pelot@gmail.com
06 82 94 78 96




Le Four à Bois

François Robinet

- Pièces montées
- Gâteaux d'Anniversaire
- Mignardises
- Sandwicherie

11 bis Grande Rue 25300 CHEMAUDIN
Tél : 03 81 58 66 64



Stylograph
design graphique

Mon métier,
mettre le vôtre
en valeur.

Laura LOMBARDET
Port. 06 25 83 10 99
lauraestylograph.fr
www.stylograph.fr

SARL **VOIRIN - DENOIX**
ÉLECTRICITÉ



■ ALARME ■ ECLAIRAGE PUBLIC ■ CHAUFFAGE ■ ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE ■ INTERPHONIE ■ PHOTOVOLTAÏQUE ■ VENTILATION

70150 BEAUMOTTE LES PIN
03.84.67.72.85 • 06.08.40.54.73

La participation publicitaire des artisans et commerçants permet l'édition d'un journal de qualité à un prix modeste. Merci de penser à eux lors de vos achats.

6 Conseil municipal

NOUVELLE ÉQUIPE
LES ÉCHOS DU CONSEIL



10

S.I.V.O.S et CCVM

ÉCOLE INTERCOMMUNALE
DES 3 VILLAGES
CC VAL MARNAYSIEN

19

Informations

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES
TARIFS COMMUNAUX SALLE DES FÊTES
NUMÉROS UTILES
INFORMATIONS PRATIQUES

Travaux et investissements

SALLE COMMUNALE
SÉCURITÉ ROUTIÈRE
PERMIS DE CONSTRUIRE
DÉCLARATIONS PRÉALABLES

8

14

Santé

2020, UNE ANNÉE CONFINÉE
LE CONTACT TRACING,
UNE COURSE CONTRE LA MONTRE
STAYING ALIVE ET BON SAMARITAIN

18



Vie locale et faits divers

UN ACCROCHAGE ROUTIER AUX LOURDES CONSÉQUENCES
DES CIGOGNES NICHEUSES À VILLERS-BUZON ?
COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE
ASSOCIATION LA VILLERSBUZONNE
ENVIE DE MARCHER ?
ASSOCIATION MOUVEMENT ET HARMONIE
LES APRÈS-MIDI RÉCRÉATIFS
ÉTAT CIVIL

MAIRIE DE VILLERS-BUZON

11 route de Besançon
25 170 VILLERS-BUZON
Tél : 03 81 58 58 62 - 06 48 32 04 33
mail : mairie.villers-buzon@
wanadoo.fr

 Commune-de-Villers-Buzon

Ont participé à la rédaction
de ce numéro : Boris Doubey,
Chantal Bize, Jennifer Fleuriau,
Régis Roussel, Philippe Rondot,
Nathalie Gibert, Romaric Rous-
sel, Bruno Ferreux, Julien Pelot,
Florian Pothiat.

Conception graphique :
Laura Lombardet
www.stylograph.fr

Impression :
Dodane, Serre-les-sapins
Tirage : 150 ex.





Nouvelle équipe municipale

élue le 25 mai 2020



BORIS DOUBEY
Maire de Villers-Buzon



Chantal Bize
1^{ère} Adjointe



JENNYFER FLEURIAU
2^e Adjointe



JULIEN VUILLIER
Conseiller



PHILIPPE RONDOT
Conseiller



AGNÈS GARNIER
Conseillère



SOLANGE DOUBEY
Conseillère



ALAIN MONNOT
Conseiller



RÉGIS ROUSSEL
Conseiller



ADELINE ROZE
Conseillère



JULIEN PELOT
Conseiller



NATHALIE GIBERT
Secrétaire

Les échos du conseil municipal 2020

Le procès-verbal officiel de chaque réunion de conseil municipal est affiché durant plusieurs jours sur le panneau, nous vous invitons à le consulter.

Vous trouverez ci-dessous un condensé des décisions prises durant l'année 2020.

Conseil du 13 mars 2020

- Approbation Compte Administratif et Compte de Gestion 2019,
- Devis supplémentaire Entreprise PIGUET (réfection toit salle des fêtes),
- Devis ONF (travaux sylvicoles 2020),
- Bilan forêt sur 6 ans,
- Carte avantages jeunes 2020/2021,
- Validation PV de reprise actif/passif au SIEVO (assainissement),
- Tarif de location de la salle de convivialité ruelle Lonchamp,
- Dénomination et numérotation voies communales.

Conseil du 25 mai 2020

- Élection du maire,
- Détermination du nombre d'adjoints et élection des adjoints,
- Désignation des délégués communautaires (CCVM),
- Election des représentants aux syndicats intercommunaux,
- Election et constitution des commissions du conseil municipal,

- Indemnités des élus,
- Devis VOIRIN-DENOIX (sono + sèche-mains salle des fêtes),
- Devis VAMDA (réfrigérateur cuisine salle des fêtes),
- Vote des taxes directes locales 2019,
- Vote du Budget Primitif 2019.

Conseil du 25 juin 2020

- Affectation des résultats 2019,
- Vote des taxes directes locales 2020,
- Vote Budget Primitif 2020,
- Création d'un budget annexe (gestion panneaux photovoltaïques),
- Tarif cimetièrre,
- Devis BIZE Noël (robinetteries salle des fêtes),
- Subvention banque Alimentaire de Franche-Comté.

Conseil du 10 juillet 2020

- Désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Conseil du 27 août 2020

- Devis plateaux ralentisseurs route de Besançon et Corcondray,
- Modification budgétaire,
- Délégations au maire,
- Demande de subvention pour travaux chemin de Chanoye,
- Devis supplémentaires RPI (isolation extérieure salle des fêtes).

Conseil du 13 octobre 2020

- Devis ENEDIS (raccordement photovoltaïque),
- Devis déviation pour travaux plateaux ralentisseurs,
- Forêt : destinations des coupes 2021,
- Affouage 2020-2021,
- Convention CCVM : commande masques groupée,
- Modification budgétaire,
- Vote Budget Primitif Panneaux photovoltaïques.

Pour obtenir les informations communales par mail,
il suffit d'envoyer votre adresse électronique à la mairie :
mairie.villers-buzon@wanadoo.fr



LES INVESTISSEMENTS ET TRAVAUX DE LA COMMUNE

■ SALLE COMMUNALE

L'Écho de la Chevrousotte de janvier 2019 présentait le projet de réfection de notre salle communale. Des travaux s'inscrivant dans une démarche d'éco-citoyenneté et permettant à terme des économies d'énergie suite à la pose de panneaux photovoltaïques et à une meilleure isolation des murs extérieurs.

Ces travaux avaient été actés par l'ancienne équipe municipale et ont donc débuté en avril 2020 et se sont terminés en septembre 2020.

Par rapport au planning initial, les travaux avaient pris un peu de retard suite à la crise sanitaire.

Pour rappel la salle a été entièrement isolée de l'extérieur, 30 panneaux photovoltaïques ont été posés sur le toit, la toiture a également été isolée et rénovée, l'électricité a entièrement été revue et le plafond a été rénové avec la pose de crochets pour la suspension des décorations et la mise en place de nouveaux luminaires. Des haut-parleurs ont également été posés au plafond pour une meilleure acoustique.

Côté cuisine, la commune a fait l'acquisition d'un nouveau réfrigérateur/congélateur en remplacement du petit congélateur top qui lui a été transféré dans la petite salle de convivialité.

Enfin dans les sanitaires, des sèche-mains électriques ont été installés ainsi que de nouveaux mitigeurs automatiques.



Financièrement

Le coût total des travaux de rénovation s'élève à 83 350 € TTC.

Sont compris dans ce prix des imprévus :

- 3500 € et 2200 € avec l'entreprise RPI pour la pose de bandeaux et frisettes (finitions de l'isolation extérieure) et l'isolation du retour de la salle des fêtes (où sont entreposés les tapis)
- 1800 € avec l'entreprise PIGUET pour la pose des gouttières arrières.



Les bonnes nouvelles

Nous allons percevoir des subventions pour ces travaux de rénovation à hauteur de 34 300 €. Puis nous récupérerons la TVA, soit un montant de 11 500 €.

Enfin grâce à la pose des panneaux photovoltaïques, nous allons revendre notre électricité avec un gain annuel d'environ 1 500 €.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE **VIVRE, ENSEMBLE**

■ SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Comme le mentionne le maire dans son courrier de présentation, l'un des principaux axes de travail du nouveau conseil est la sécurité routière dans notre commune.

En effet, malgré la pose d'un radar pédagogique en 2019, la vitesse sur notre route principale continuait à être excessive avec de nombreuses infractions au Code de la route.

Aussi, après avoir réalisé une nouvelle étude, il s'est avéré que 1600 véhicules traversent quotidiennement notre commune avec une vitesse moyenne de 73 km/h. Nous ne pouvons nous résigner à craindre pour la sécurité de nos habitants.

C'est pourquoi à l'unanimité lors du conseil du 27 août 2020, nous avons décidé la réalisation de deux plateaux ralentisseurs afin de faire baisser cette vitesse excessive.

Les travaux ont ainsi été effectués lors des vacances de la Toussaint.

Un nouveau comptage sera réalisé courant janvier 2021 afin de vérifier la baisse de cette vitesse.

Financièrement

Coût total des travaux : 28 600 €

Subvention : 6 100 € et une récupération de la TVA à hauteur de 3 900 €



PERMIS DECONSTRUIRE

déposés en 2020

Maisons individuelles :

- DOS SANTOS JORGE
- ROUSSEL RÉGIS
- ROUSSEL ROLAND & ROMARIC
- DOUBEY JULIEN & MENCLE BRICE
- MILLOT ALEXANDRE & KUBLER ÉMILIE
- TAMAZI ABDELLAH
- BARBIER SAMUEL
- LIMOUSIN THOMAS & BILQUEZ AURORE
- KLEVEZOU MICHELLE
- SCI LA TRUITE
- MOUREY CHLOÉ

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

déposées en 2020

- SAUGET SÉBASTIEN - Terrasse sur pilotis
- COMMUNE DE VILLERS-BUZON - Panneaux photovoltaïques
- DOUBEY RÉGIS - Extension auvent
- LANDRY NICOLAS - Piscine
- SCI LA TRUITE - Division de terrain



ÉCOLE INTERCOMMUNALE DES 3 VILLAGES



L'année 2020 a été particulière par bien des aspects et notre école n'a pas fait exception !

Le Coronavirus et le premier confinement ont chamboulé tous nos rythmes en mars 2020 :

- École à la maison avec les parents.
- Accueil des enfants de soignants dans de petites classes rapidement mis en place.

La période fût longue et compliquée, mais l'école a réouvert ses locaux en mai pour une partie des enfants puis à tous jusqu'aux vacances d'été avec des protocoles sanitaires évoluant au cours de la période.

La rentrée de septembre s'est bien déroulée dans son ensemble malgré l'épidémie toujours présente.

Nous vivons actuellement une rentrée de vacances d'automne particulière également avec un reconfinement différent du premier permettant aux élèves de retrouver leurs classes et leurs enseignantes avec des mesures sanitaires renforcées.

Pendant ce temps les élections municipales ont été totalement perturbées. Ainsi, par suite des élections du 15 mars 2020, à la mise en place des conseillers municipaux en mai 2020 et des conseillers communautaires en juillet 2020, puis suite à la désignation des délégués du SIVOS pour Villers-Buzon par la CCVM en août 2020, puis modifiée le 12 octobre 2020, **le Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire de Villers-Buzon est composé de :**

	Commune de Mazerolles-le-Salin	Commune de Pouilley-Français	CC du Val Marnaysien Commune de Villers-Buzon
Titulaires	Alain BECQUILLARD Philippe DOLEJAL	Catherine DUC Florian POTHIAI	Yann BEURAU Jennifer FLEURIAU
Suppléants	Julien SIREDEY Raphaël ROBE	Julian BRELOT Stéphane RAMELET	Catherine CUINET Thierry MALESIEUX

Nouveau Bureau syndical

Lors de la réunion du 21 octobre 2020, le syndicat a validé la mise en place des nouveaux membres et l'élection du nouveau bureau syndical a eu lieu : **Mr Florian Pothiat** (président, élu de Pouilley-Français), **Mme Jennifer Fleuriau** (vice-présidente, élue de Villers-Buzon) et **Mr Philippe Doléjal** (secrétaire, élu de Mazerolles-le-Salin).



Pour notre école, 122 enfants originaires des 3 villages sont rentrés en septembre 2020 dans les 6 classes de notre école intercommunale.

L'Éducation nationale a décidé de ne pas fermer de classe dans les écoles rurales durant la 1^{re} période de l'épidémie alors que cela avait été envisagé en tout début d'année suite à la baisse des effectifs. Nous conservons donc nos 6 classes pour le moment.

Tableau des effectifs lors de la rentrée de septembre 2020 :

École	Classe	Enfants de			Total
		Pouilley-Français	Villers-Buzon	Mazerolles-le-S	
Villers-Buzon	PS/MS	12	6	3	21
	GS/CP	12	5	3	20
Mazerolles	CP/CE1	17	2	1	20
Pouilley-Français	CE1/CE2	11	4	3	18
	CE2/CM1	17	3	4	24
	CM2	11	4	4	19
Total		80	24	18	122
Écart par rapport à l'année précédente		-11	+3	0	-8

■ Le SIVOS de VILLERS-BUZON



COMMUNAUTÉ DE COMMUNE DU VAL MARNAYSIEN

Autrefois membre de la Communauté de Communes de Saint-Vit, Villers-Buzon a été rattachée depuis 2017 à la Communauté de Communes du Val Marnaysien (CCVM) avec 7 autres communes de Saint-Vit.

La CCVM est née en 2014 d'une fusion de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ognon et de la Communauté de Communes des Rives de l'Ognon. En 2016 la commune de Lantenne-Vertière y entre à son tour. Et en 2017 ce sont 14 nouvelles communes, dont la nôtre, qui intègre la CCVM (communes issues du Val de Pesmes et du Val Saint-Vitois). La CCVM est donc aujourd'hui composée de 45 communes, essentiellement haute-saônoises.

De nouvelles élections ont eu lieu en juillet dernier pour élire un nouveau bureau. Le nouveau président est donc Monsieur Th. Malesieux, actuel maire de Lantenne-Vertière, qui a succédé à Monsieur Th. Decosterd, maire de Burgille.

Pour l'instant, les principaux changements dus au rattachement qui concerne notre commune sont le transfert des charges de fonctionnement de notre école, la gestion de l'eau et la gestion de la station d'épuration.

Comme je l'ai écrit dans l'éditorial de première page, l'intercommunalité est devenue très importante dans la vie des communes et prend beaucoup de temps, mais cela est aussi très enrichissant.

Le maire est d'office conseiller communautaire et siège en tant que tel à chaque réunion, soit environ une fois par mois.

Il y a aussi de nombreuses commissions dans lesquelles je me suis impliqué :

- SYBERT (déchetteries)
- Développement économique
- SIEVO (Syndicat Intercommunal des Eaux du Val de l'Ognon)
- SM SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale), aménagement du territoire et environnement

Je suis aussi membre du bureau qui est composé de 16 élus (1 président, 7 vice-présidents et 16 membres élus). Les membres du bureau se chargent de la préparation en amont des différentes réunions du conseil.

Certains membres de notre conseil municipal font également partie de certaines commissions de la COMCOM :

- Chantal BIZE, membre à la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées)
- Régis ROUSSEL, membre à la commission Environnement
- Jennifer FLEURIAU, membre à la commission scolaire et petite enfance

■ Boris DOUBEY



Syndicat Intercommunal
des Eaux du Val de l'Ognon

A Courchamp le 10 novembre 2020

Monsieur le Président

à

Monsieur le Maire
MAIRIE
11 Route de Besançon

25170 VILLERS BUZON

N/Réf. : TD/DR/201406

Objet : Tarification assainissement

Monsieur le Maire,

Suite à notre rendez-vous du 9 Novembre 2020, je vous confirme les informations échangées au sujet de la redevance assainissement sur votre commune.

Tout d'abord, je vous rappelle que le budget de l'assainissement collectif est un Service Public à Caractère Industriel et Commercial (SPIC), ce qui implique que le coût du service doit être financé par les redevances perçus auprès des usagers.

Ensuite, il avait été convenu, lors du transfert de compétence qu'il y ait une période de dix ans pendant laquelle le tarif serait différencié d'une commune à l'autre tenant compte de conditions d'exercices des services différents, permettant une phase de transition pour appliquer un principe de responsabilité suivi à terme par une solidarité sur l'ensemble du territoire desservi.

A l'examen du bilan financier sur votre commune, il apparaît des charges de fonctionnement supérieures aux recettes de fonctionnement comme réparties dans le tableau suivant :

	Dépenses		Recettes
Intérêt emprunt	50	Amortissement subventions	3053
Amortissement des biens	12353	Recettes redevance assainissement	8500
Coût personnel SIEVO	2475		
Frais d'exploitation	3350		
TOTAL	18 228		11553
Ecart			6675

Le déficit est donc de 6675 euros par an.

Le lagunage nécessitera rapidement un curage du premier bassin, ce qui impliquera des frais de fonctionnement. A cela s'ajoute une réflexion à venir sur le dimensionnement même des installations car la capacité de la lagune, à savoir 350 Equivalents Habitants sera bientôt atteinte.

Le tarif actuel est de 0.70 euro H.T. par m3 sur la base d'une facture de 120 m3.

Il nécessiterait de passer à 1.40 euros dès 2021 pour équilibrer la section de fonctionnement. Ce tarif est susceptible d'évoluer les années à venir, selon les nouveaux investissements ou les évolutions des frais de fonctionnement.

2020 : UNE ANNÉE CONFINÉE



Cette année 2020 avait pourtant commencé comme toutes les autres. Un début d'année placé sous le signe de la fête avec les traditionnels vœux de santé et bonheur. Rien ne laissait pourtant présager une année si compliquée...

Mais cela était sans compter sur un satané virus appelé « COVID-19 »...

Un virus bien malin, débarqué incognito de Chine fin 2019. Arrivé très discrètement, faisant très peu parler de lui en ce début d'année 2020. Mais c'était sans compter sur son grand besoin de notoriété, il a donc décidé de faire parler de lui. Ainsi les cas ont commencé à apparaître, puis à se multiplier, touchant principalement nos aînés dans un premier temps. Un virus inconnu de tous avec une liste de symptômes impressionnante.

Et de là s'en est suivi un nouveau mode de vie pour tous. Adieu les tendres embrassades, les poignées de mains virulentes, les collés serrés et autres gestes habituels du quotidien. Bienvenue à la distanciation sociale, les « check-covid », les saluts de loin et les gestes barrières. Un nouveau monde d'Hommes masqués qui se lavent les mains continuellement au savon ou au gel hydroalcoolique et qui toussent dans leurs coudes.

Un monde nouveau empli d'un stress permanent qui a fait chavirer des têtes par peur de cet inconnu. Puis est venue une période inédite dans notre histoire : le confinement!!!

Deux mois où chacun a dû mettre sa vie en pause, petits et grands. Tous sont restés cloîtrés afin de préserver la santé de tous. Deux mois de pause pour dame nature qui a de nouveau respiré, mais surtout deux mois où le mot solidarité a pris tout son sens. Parce que oui le monde a tourné au ralenti, mais il y a eu malgré tout des travailleurs de l'ombre sans qui rien n'aurait fonctionné. Un élan de générosité, d'entraide et de bienveillance s'est manifesté. Mais un élan bien vite oublié dès les portes de ce confinement levées...

Nous avons tous repris nos chemins habituels en apprenant à vivre avec cet intrus parmi nous. Les masques ne nous ont plus quittés, les gestes barrières non plus. Mais chacun a repris sa vie en prenant soin de ses proches.

Les mois se sont succédé, l'été est passé, on a quelque peu oublié... Se sentant mis de côté, ce virus s'est de nouveau manifesté et cette fois sa colère a grondé, il a déployé ses forces et démontré son intensité. C'est ainsi que l'automne a pointé le bout de son nez et avec lui le nombre de contaminés. Et ce qui devait arriver arriva : un nouveau confinement s'est imposé!

Bref, une année qui aura chamboulé toutes nos vies. Une année bien vite passée. Une année que nous ne pourrions oublier.

Maintenant que 2020 s'en est allée, souhaitons que 2021 soit en tous points meilleure. Et comme le disait un certain proverbe latin : « Jouissons pleinement de la vie pendant que nous y sommes, elle est si courte ».

LE CONTACT TRACING : UNE COURSE CONTRE LA MONTRE

La stratégie de déconfinement annoncée par le gouvernement s'appuie sur un dispositif visant à casser les chaînes de contamination grâce à :

- **L'identification, le suivi et l'isolement** des personnes malades et contagieuses
- **Le recensement** pour chacun de ces patients de l'ensemble des personnes avec qui ils ont été en contact rapproché au cours des jours précédant l'apparition des symptômes, afin qu'elles soient immédiatement invitées à se faire tester et qu'elles observent une période d'isolement

La bonne mise en place de ces mesures constitue un enjeu majeur pour limiter les risques de propagation de l'épidémie.

La stratégie pour casser les chaînes de contamination repose sur une organisation faisant intervenir plusieurs acteurs, au premier rang desquels les médecins de ville (notamment les médecins généralistes) et les établissements de santé.

Il revient aux médecins plusieurs missions :

- **La prise en charge des cas possibles de Covid-19** (prescription d'un test PCR et de masques chirurgicaux, rappel des gestes barrières et d'isolement avec établissement d'un arrêt de travail)
- **La prise de contact systématique avec les patients dépistés positifs** sans prescription

par le biais d'une consultation en présentiel ou à distance.

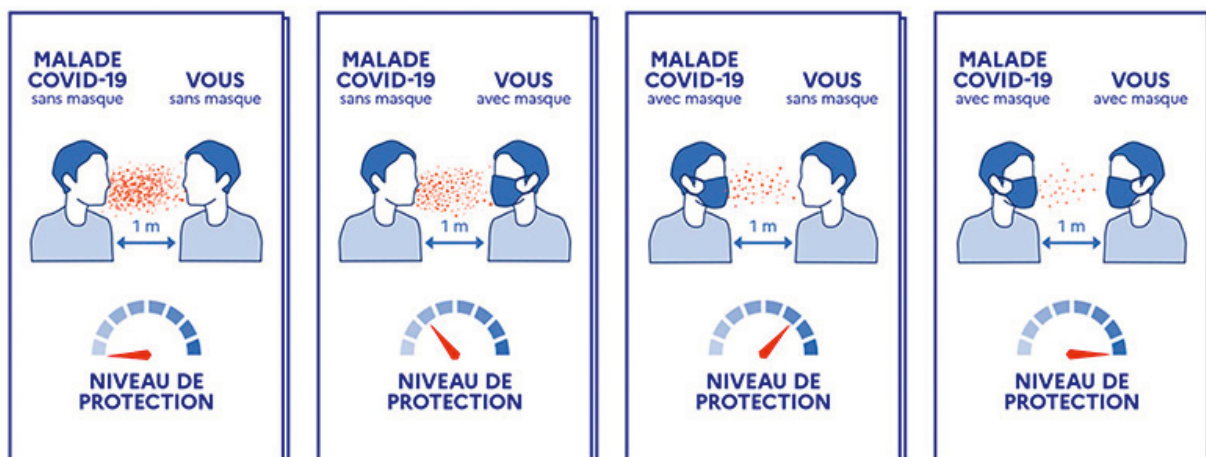
- **Le recensement des personnes** ayant été en contact rapproché avec le patient.

Le patient sera évidemment libre de décider s'il souhaite partager l'information sur les personnes auxquelles il a pu éventuellement transmettre le virus. S'il le fait, il pourra décider, personne par personne, à qui il accepte que son nom soit communiqué.

Une fois ce premier travail de recensement effectué, le relais est assuré par les plateformes territoriales de l'Assurance Maladie. Ces plateformes sont chargées de finaliser l'identification des personnes contact à risque d'un cas confirmé de Covid-19 initiée par un médecin. Elles ont également la charge de contacter les patients ayant été testés positifs au Covid pour lesquels aucune prise en charge médicale n'aurait été identifiée. Elles assurent ensuite la prise en charge des personnes contacts identifiées : organisation d'un test PCR, accès aux masques, mise à l'isolement, arrêt de travail...

Les agences régionales de santé (ARS), en lien avec Santé publique France en région, ont la responsabilité d'identifier les chaînes de transmission sur leur territoire sur la base des données collectées par les médecins et l'Assurance Maladie pour intervenir rapidement et éviter la reconstitution de clusters.

Protégeons-nous, portons tous des masques



Elles assurent également le suivi, au long cours, du respect par les personnes isolées des consignes qui leur ont été délivrées ainsi que la gestion des situations complexes (cas dans les écoles, établissements de santé, établissements pénitentiaires...).

Pour faciliter la réalisation de ces opérations, un téléservice dénommé « Contact Covid » a été développé. Ce téléservice permet d'enregistrer l'ensemble des informations concernant le patient et les cas contacts recensés par le médecin. Il est également accessible aux biologistes et pharmaciens.

Enfin, les plateformes de l'Assurance Maladie et les ARS ont également accès à ce téléservice pour effectuer leurs missions.

La loi pose un cadre protecteur sur l'accès aux données hébergées dans Contact Covid. Ce système d'information est géré par l'Assurance Maladie, autorisée depuis sa création à recueillir les données de santé adressées quotidiennement par les professionnels de santé, dans des conditions de protection et de confidentialité qui n'ont jamais été prises en défaut.

Aucune autre information médicale que celle de la contamination par le virus et l'éventuelle présence de symptômes ne sera renseignée.

La consultation ou téléconsultation d'un patient testé positif (avec ou sans prescription de test) pourra donner lieu à la facturation de la majoration « pour consultation initiale d'information du patient et de mise en place d'une stratégie thérapeutique » (MIS) d'une valeur de 30 euros. Cette consultation est prise en charge à 100 % par l'assurance maladie.

Comment se transmet le virus ?

La maladie se transmet par les gouttelettes (sécrétions projetées invisibles lors d'une discussion, d'éternuements ou de la toux). On considère donc qu'un contact étroit avec une personne malade est nécessaire pour transmettre la maladie. Un des autres vecteurs privilégiés de la transmission du virus est le contact des mains non lavées souillées par des gouttelettes.

C'est donc pourquoi les gestes barrières et les mesures de distanciation sociale sont indispensables pour se protéger de la maladie.



**ATTENTION
LES MASQUES
SE JETTENT
DANS LA
POUBELLE
D'ORDURES
MÉNAGÈRES !***

*Depuis le début de la crise sanitaire, les agents qui collectent et qui trient les déchets ont remarqué, un peu partout en France, une recrudescence du nombre de masques dans les poubelles de tri sélectif. Ils appellent à la vigilance : ces déchets doivent être jetés avec les ordures ménagères. Afin de protéger les salariés des centres de tri, les consignes sont donc très strictes, et valables partout en France : **les masques, gants et mouchoirs doivent être mis dans des sacs hermétiques**. Une fois rempli, le sac doit être fermé et conservé pendant 24 heures, avant d'être jeté dans la poubelle de déchets ménagers. Et ce, même si vous n'êtes pas malade.



STAYING ALIVE ET BON SAMARITAIN

En France seulement 8 % des victimes d'arrêt cardiaque sont sauvées, c'est pourquoi nous avons décidé à l'unanimité l'installation d'un défibrillateur (DAE) dans notre commune.

Tous les défibrillateurs sont géolocalisés sur l'application **Staying Alive** qui est téléchargeable gratuitement sur smartphone et vous indique leurs emplacements précis, le nôtre est installé sur la façade de la petite salle de convivialité de la commune (ruelle Lonchamp).

Cette application est couplée avec **Bon Samaritain** qui répertorie les personnes formées aux gestes de premiers secours qui sont géolocalisées proche de vous et capables d'intervenir en attendant les services des urgences **18/112**.

Pour le moment nous sommes deux sur la commune à être inscrits sur le site et prêts à vous aider et secourir.

Si d'autres personnes ont l'habilitation aux premiers secours et si elles le souhaitent, elles peuvent se faire connaître aux heures d'ouverture de la mairie, nous pourrons ainsi maximiser les chances d'aider nos concitoyens.

En cette période troublée et anxiogène, prenez soin de vous et de vos proches.

■ Jennifer FLEURIAU et Philippe RONDOT





UN ACCROCHAGE ROUTIER AUX LOURDES CONSÉQUENCES

10 juillet 2020, aux environs de 11h, un Villers-Buzonnais signale aux administrés un incident survenu dans la matinée : en voulant tourner à l'angle des rues des Vignes et de la Fontaine, un camion de chantier a percuté, fendu et rendu instable un poteau électrique en béton.

Rendus sur place, les administrés constatent l'importance des dégâts et la dangerosité de la situation. La chaîne de réaction s'ensuit : contact du gestionnaire électrique, de la gendarmerie, sécurisation du site, enquête de voisinage pour identifier le camionneur en cause, mise en place d'une déviation momentanée...

Les véhicules qui se présentent Rue des Vignes sont ainsi déviés par le Chemin du Marillier.

En début d'après-midi, deux camions d'intervention sont sur place, accompagnés d'une grue de levage et d'un transport chargé d'un poteau de substitution.

Les travaux durent tout l'après-midi tant les manœuvres sont délicates dans cet endroit resserré : déconnexion puis reconnexion des différents réseaux filaires, démontage et retrait du poteau endommagé, adaptation et substitution du poteau de remplacement...

Au cours de ces multiples manœuvres, deux panneaux de signalisation sont en outre endommagés.

Quant à la réparation définitive des réseaux aériens, elles occasionneront des perturbations à répétition bien contraignantes pour les riverains.

DES CIGOGNES NICHEUSES À VILLERS-BUZON?

Il y a peu de chances qu'un couple de ces majestueux échassiers occupe ce nichoir installé par des particuliers sur la colline des Marnières et visible du village. Mais qu'importe l'espèce, du moment que des oiseaux viennent s'y installer...



Car en cette période d'extinction massive de la biodiversité, toutes les actions en faveur de la sauvegarde des animaux sauvages sont importantes à mener.

Dressé en juin dernier, ce mât sert déjà de perchoir occasionnel au Faucon crécerelle et d'observatoire à la Buse variable; toutes deux espèces patrimoniales.

Il reste à espérer qu'au printemps prochain des volatiles opportunistes élisent domicile sur ce nichoir constitué d'une roue d'ancienne machine agricole perchée sur un mât en robinier.

À la vie.

À Samuel Paty, assassiné pour sa fonction d'enseigner la connaissance scientifique.



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Le mercredi 11 novembre 2020 a eu lieu de manière très intimiste la commémoration de nos anciens. Une cérémonie marquée par l'absence de rassemblement, étant interdit par la préfecture pour raisons sanitaires.

C'est donc en comité très restreint que notre maire, Monsieur Doubey Boris, a rendu hommage à nos anciens combattants ainsi qu'à nos compatriotes décédés cette année pour la France. Lecture fut faite à leurs mémoires d'un discours poignant, ainsi que la lecture d'un extrait de Maurice Genevoix par Monsieur Roussel Régis, conseiller municipal.

Le tout s'est clôturé non pas par le traditionnel pot du souvenir, interdit lui aussi, mais par un magnifique air de l'Hymne à la joie de Beethoven joué à la guitare par Monsieur Courtois Yves.

Merci aux présents pour leur hommage à la Nation.

Lecture d'un extrait de « Ceux de 14 » Maurice GENEVOIX, p 677-678, Flammarion, 1950, Éditions du Seuil, juin 1984 pour l'édition en série « Points ».

« Notre guerre... Vous et moi, quelques hommes, une certaine que j'ai connus.

En est-il donc pour dire : "La guerre est ceci et cela"?

Ils disent qu'ils comprennent et qu'ils savent; ils expliquent la guerre et la jaugent à la mesure de leurs débiles cerveaux.

On vous a tués, et c'est le plus grand des crimes. Vous avez donné votre vie, et vous êtes les plus malheureux. Je ne sais que cela, les gestes que nous avons faits, notre souffrance et notre gaîté, les mots que nous disions, les visages que nous avons parmi les autres visages, et votre mort.

Vous n'êtes guère plus d'une centaine, et votre foule m'apparaît effrayante, trop lourde, trop serrée pour moi seul. Combien de vos gestes passés aurai-je perdus, chaque demain, et de vos paroles vivantes, et de tout ce qui était vous? Il ne me reste plus que moi, et l'image de vous que vous m'avez donnée.

Presque rien : trois sourires sur une toute petite photo, un vivant entre deux morts, la main posée sur leur épaule. Ils clignent des yeux, tous les trois, à cause du soleil printanier. Mais du soleil, sur la petite photo grise, que reste-t-il?»

TAO KUNG

Association Mouvement et harmonie

À la salle des fêtes, le mardi de 18h à 19h30 et de 19h45 à 21h15, les cours de Tao Kung sont suivis par 30 pratiquants : postures, respirations, étirements, marches pour libérer les tensions, apaiser, assouplir et apporter détente, bien-être et vitalité.

L'apprentissage des 4 listes : séries de 9 mouvements répétés et des mouvements longs, enchaînements dans une gestuelle de plus en plus fluide et harmonieuse au fil de la pratique qui développent concentration, coordination, équilibre.

■ Professeur Pali Penformis



Contact

Pali Penformis : 06 86 59 90 75
Colette Pretet : 06 03 96 15 34



ENVIE DE MARCHER ?

Bonne pour le physique et le mental, la marche est conseillée aux « juniors » souhaitant entretenir leur santé en douceur. Simple et accessible, elle ne nécessite ni condition physique particulière, ni lieu spécifique.

Alors, si une petite balade conviviale vous tente venez nous rejoindre tous les lundis et jeudis à 14h00 sur le parking de la salle des fêtes pour environ deux heures de marche.



NAISSANCES

Nolan DOUBEY,
le 21/04/2020



MARIAGES

BARAZZUTTI Miguel et GENDRAT Aude,
le 10/10/2020





ASSOCIATION D'ANIMATION LA VILLERSBUZONNE



Bonjour à toutes et à tous,

Comme vous avez pu le constater cette année, notre ancienne association « Faroum », nouvellement nommée « La Villersbuzonne », n'a pu organiser de manifestations en conséquence de la crise sanitaire d'ampleur que nous traversons.

Tout le monde souhaite, bien sûr, que celle-ci se termine au plus vite afin que nous puissions revivre tous ensemble des moments festifs, sportifs, culturels... qui avaient été émis par le bureau lors de l'assemblée générale en novembre 2019.

Donc si cela s'arrange au printemps, des randonnées VTT hebdomadaires lanceront la saison 2021.

Dans l'attente de cet espoir, prenez bien soin de vous et de vos proches en respectant les gestes barrières et les règles sanitaires.

■ Le Président, Julien Pelot

La Villersbuzonne est une association à but non lucratif qui vous propose diverses animations, aussi bien culturelles que sportives ou festives, pour les petits comme pour les grands.

Si la situation sanitaire le permet, les projets de chasse aux œufs pour les enfants, ainsi que la décoration du sapin du village pour les fêtes de fin d'année seront renouvelés.

Sans cesse à la recherche de nouveauté, nous comptons sur vous pour venir nous proposer des idées pour animer et faire vivre notre village.



APRÈS-MIDI RÉCRÉATIF DU MARDI

Les jeux de société sont moteurs de plaisir. Ils permettent aussi de développer certaines capacités comme la mémoire, la logique, la créativité, la réflexion ou encore l'imagination.

Alors laissez-vous tenter et venez nous rejoindre à la salle de convivialité tous les mardis dès 14h00.

Maintenant c'est à vous de jouer !

Calendrier 2021 JOURS DE COLLECTE

Ordures Ménagères OM & TRI



- CORCONDRAÏ
- BERTHELANGE
- FERRIÈRES-LES-BOIS
- LANTENNE-VERTIÈRE
- VILLERS-BUZON

HORAIRES DÉCHETTERIES

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
J 1	D 1	M 1	V 1	L 1	M 1
V 2	L 2	J 2	S 2	M 2	J 2
S 3	M 3 OM 31	V 3	D 3	M 3	V 3
D 4	M 4	S 4	L 4	J 4	S 4
L 5	J 5	D 5	M 5 TRI 40	V 5	D 5
M 6 OM 27	V 6	L 6	M 6	S 6	L 6
M 7	S 7	M 7 TRI 36	J 7	D 7	M 7 OM 49
J 8	D 8	M 8	V 8	L 8	M 8
V 9	L 9	J 9	S 9	M 9 OM 45	J 9
S 10	M 10 TRI 32	V 10	D 10	M 10	V 10
D 11	M 11	S 11	L 11	J 11 Anniversaire 2021	S 11
L 12	J 12	D 12	M 12 OM 41	V 12	D 12
M 13 TRI 28	V 13	L 13	M 13	S 13	L 13
M 14 (Fête Nationale)	S 14 OM 37	M 14 OM 37	J 14	D 14	M 14 TRI 50
J 15	D 15 Assomption	M 15	V 15	L 15	M 15
V 16	L 16	J 16	S 16	M 16 TRI 46	J 16
S 17	M 17 OM 33	V 17	D 17	M 17	V 17
D 18	M 18	S 18	L 18	J 18	S 18
L 19	J 19	D 19	M 19 TRI 42	V 19	D 19
M 20 OM 29	V 20	L 20	M 20	S 20	L 20
M 21	S 21	M 21 TRI 38	J 21	D 21	M 21 Hiver OM 51
J 22	D 22	V 22	V 22	L 22	M 22
V 23	L 23	J 23	S 23	M 23 OM 47	J 23
S 24	M 24 TRI 34	V 24	D 24	M 24	V 24
D 25	M 25	S 25	L 25	J 25	S 25 Noël
L 26	J 26	D 26	M 26 OM 43	V 26	D 26
M 27 TRI 30	V 27	L 27	M 27	S 27	L 27
M 28	S 28	M 28 OM 39	J 28	D 28	M 28 TRI 52
J 29	D 29	M 29	V 29	L 29	M 29
V 30	L 30	J 30	S 30	M 30 TRI 48	J 30
S 31	M 31 OM 35	D 31	D 31		V 31

PLACEY	SAINT-VIT
03 81 21 15 60	03 81 21 15 60
01 rue du Parc	01 rue du Parc
2 ^{ème} étage	1 ^{er} étage
Horaires d'été	Horaires d'été
ÉTÉ > 1^{er} mars au 31 octobre	ÉTÉ > 1^{er} mars au 31 octobre
Lundi 8h00-12h00 13h00-16h00	Lundi 8h00-12h00 13h00-16h00
Mardi 8h00-12h00 13h00-16h00	Mardi 8h00-12h00 13h00-16h00
Mercredi 8h00-12h00 13h00-16h00	Mercredi 8h00-12h00 13h00-16h00
Jeudi 8h00-12h00 13h00-16h00	Jeudi 8h00-12h00 13h00-16h00
Vendredi 8h00-12h00 13h00-16h00	Vendredi 8h00-12h00 13h00-16h00
Samedi 8h00-12h00 13h00-16h00	Samedi 8h00-12h00 13h00-16h00
HIVER > 1^{er} novembre au 28/29 février	HIVER > 1^{er} novembre au 28/29 février
Lundi 8h00-12h00 13h00-16h00	Lundi 8h00-12h00 13h00-16h00
Mardi 8h00-12h00 13h00-16h00	Mardi 8h00-12h00 13h00-16h00
Mercredi 8h00-12h00 13h00-16h00	Mercredi 8h00-12h00 13h00-16h00
Jeudi 8h00-12h00 13h00-16h00	Jeudi 8h00-12h00 13h00-16h00
Vendredi 8h00-12h00 13h00-16h00	Vendredi 8h00-12h00 13h00-16h00
Samedi 8h00-12h00 13h00-16h00	Samedi 8h00-12h00 13h00-16h00
MARNAY	MARNAY
03 84 31 94 35	03 84 31 94 35
ÉTÉ > 1^{er} mars au 31 octobre	ÉTÉ > 1^{er} mars au 31 octobre
Lundi 9h-12h 14h-18h	Lundi 9h-12h 14h-18h
Mercredi 9h-12h 14h-18h	Mercredi 9h-12h 14h-18h
Jeudi 9h-12h 14h-18h	Jeudi 9h-12h 14h-18h
Vendredi 9h-12h 14h-18h	Vendredi 9h-12h 14h-18h
Samedi 9h-12h 14h-18h	Samedi 9h-12h 14h-18h
HIVER > 1^{er} novembre au 28/29 février	HIVER > 1^{er} novembre au 28/29 février
Lundi 9h-12h 13h00-17h	Lundi 9h-12h 13h00-17h
Mercredi 9h-12h 13h00-17h	Mercredi 9h-12h 13h00-17h
Jeudi 9h-12h 13h00-17h	Jeudi 9h-12h 13h00-17h
Vendredi 9h-12h 13h00-17h	Vendredi 9h-12h 13h00-17h
Samedi 9h-12h 13h00-17h	Samedi 9h-12h 13h00-17h

A.T.V.K.A. - Marnay (51) - Novembre 2020 - Ne pas jeter sur la voie publique. Imprimé en France-Corvik.

- CORCONDRAÏ
- BERTHELANGE
- FERRIÈRES-LES-BOIS
- LANTENNE-VERTIÈRE
- VILLERS-BUZON

HORAIRES DÉCHETTERIES

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
V 1 Jour de Fête	L 1	L 1	J 1	S 1 Fête du Travail	M 1 TRI 22
S 2	M 2 OM 05	M 2 OM 09	V 2	D 2	M 2
D 3	M 3	M 3	S 3	L 3	J 3
L 4	J 4	J 4	D 4 Pâques	M 4 TRI 18	V 4
M 5 OM 01	V 5	V 5	L 5 Lundi de Pâques	M 5	S 5
M 6	S 6	S 6	M 6 TRI 14	J 6	D 6
J 7	D 7	D 7	M 7	V 7	L 7
V 8	L 8	L 8	J 8	S 8 Victoria 1918	M 8 OM 23
S 9	M 9 TRI 06	M 9 TRI 10	V 9	D 9	M 9
D 10	M 10	M 10	S 10	L 10	J 10
L 11	J 11	J 11	D 11	M 11 OM	V 11
M 12 TRI 02	V 12	V 12	L 12	M 12 TRI 19	S 12
M 13	S 13	S 13	M 13 OM 15	J 13 Anniversaire	D 13
J 14	D 14	D 14	M 14	V 14	L 14
V 15	L 15	L 15	J 15	S 15	M 15 TRI 24
S 16	M 16 OM 07	M 16 OM 11	V 16	D 16	M 16
D 17	M 17	M 17	S 17	L 17	J 17
L 18	J 18	J 18	D 18	M 18 TRI 20	V 18
M 19 OM 03	V 19	V 19	L 19	M 19	S 19
M 20	S 20	S 20 Pâques	M 20	J 20	D 20 Fête des Pères
J 21	D 21	D 21	M 21 TRI 16	V 21	L 21
V 22	L 22	L 22	J 22	S 22	M 22 OM 25
S 23	M 23 TRI 08	M 23 TRI 12	V 23	D 23 Pentecôte	M 23
D 24	M 24 TRI 04	M 24 TRI 12	S 24	L 24 Lundi de Pentecôte	J 24
L 25	J 25	J 25	D 25	M 25 OM 21	V 25
M 26 TRI 04	V 26	V 26	L 26	M 26	S 26
M 27	S 27	S 27	M 27 OM	J 27	D 27
J 28	D 28	D 28	M 28 17	V 28	L 28
V 29			J 29	S 29	M 29 TRI 26
S 30			V 30	D 30 Fête des Mères	J 30
D 31			M 31	L 31	V 31

PLACEY	SAINT-VIT
03 81 21 15 60	03 81 21 15 60
01 rue du Parc	01 rue du Parc
2 ^{ème} étage	1 ^{er} étage
Horaires d'été	Horaires d'été
ÉTÉ > 1^{er} mars au 31 octobre	ÉTÉ > 1^{er} mars au 31 octobre
Lundi 8h00-12h00 13h00-16h00	Lundi 8h00-12h00 13h00-16h00
Mardi 8h00-12h00 13h00-16h00	Mardi 8h00-12h00 13h00-16h00
Mercredi 8h00-12h00 13h00-16h00	Mercredi 8h00-12h00 13h00-16h00
Jeudi 8h00-12h00 13h00-16h00	Jeudi 8h00-12h00 13h00-16h00
Vendredi 8h00-12h00 13h00-16h00	Vendredi 8h00-12h00 13h00-16h00
Samedi 8h00-12h00 13h00-16h00	Samedi 8h00-12h00 13h00-16h00
HIVER > 1^{er} novembre au 28/29 février	HIVER > 1^{er} novembre au 28/29 février
Lundi 8h00-12h00 13h00-16h00	Lundi 8h00-12h00 13h00-16h00
Mardi 8h00-12h00 13h00-16h00	Mardi 8h00-12h00 13h00-16h00
Mercredi 8h00-12h00 13h00-16h00	Mercredi 8h00-12h00 13h00-16h00
Jeudi 8h00-12h00 13h00-16h00	Jeudi 8h00-12h00 13h00-16h00
Vendredi 8h00-12h00 13h00-16h00	Vendredi 8h00-12h00 13h00-16h00
Samedi 8h00-12h00 13h00-16h00	Samedi 8h00-12h00 13h00-16h00
MARNAY	MARNAY
03 84 31 94 35	03 84 31 94 35
ÉTÉ > 1^{er} mars au 31 octobre	ÉTÉ > 1^{er} mars au 31 octobre
Lundi 9h-12h 14h-18h	Lundi 9h-12h 14h-18h
Mercredi 9h-12h 14h-18h	Mercredi 9h-12h 14h-18h
Jeudi 9h-12h 14h-18h	Jeudi 9h-12h 14h-18h
Vendredi 9h-12h 14h-18h	Vendredi 9h-12h 14h-18h
Samedi 9h-12h 14h-18h	Samedi 9h-12h 14h-18h
HIVER > 1^{er} novembre au 28/29 février	HIVER > 1^{er} novembre au 28/29 février
Lundi 9h-12h 13h00-17h	Lundi 9h-12h 13h00-17h
Mercredi 9h-12h 13h00-17h	Mercredi 9h-12h 13h00-17h
Jeudi 9h-12h 13h00-17h	Jeudi 9h-12h 13h00-17h
Vendredi 9h-12h 13h00-17h	Vendredi 9h-12h 13h00-17h
Samedi 9h-12h 13h00-17h	Samedi 9h-12h 13h00-17h

Les vacances scolaires sont indiquées à titre indicatif et sous toutes réserves.
ATTENTION À CERTAINS JOURS FÉRIÉS
 Changement des jours de collecte > Se reporter aux informations ci-dessus.

Horaires indiqués sous réserve de modification du SYTEVOM.
 Contact : 03 84 76 93 00
 Attention, dernier accès autorisé 10min avant la fermeture.

TARIFS COMMUNAUX À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2020

LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

Le week-end :

- Personne ayant sa résidence principale à Villers-Buzon 200 €
- Personne habitant dans les communes du SIVOS (Mazerolles et Pouilley-Français) 280 €
- Personne extérieure 400 €

Location ponctuelle en journée ou soirée de la semaine (du lundi au jeudi soir inclus) aux associations extérieures ou particuliers. 80 €



Commune de Villers-Buzon
Communauté

S'abonner

NOUVEAUTÉ DANS VOTRE COMMUNE

suivez toute son actualité, venez échanger des idées, discuter ou prendre des informations sur notre page à l'adresse suivante :

<https://www.facebook.com/Communedevillersbuzon>



Pour obtenir les informations communales par mail, il suffit d'envoyer votre adresse électronique à la mairie : mairie.villers-buzon@wanadoo.fr

NUMÉROS UTILES

MAIRIE DE VILLERS-BUZON

Les lundis et jeudis de 14h à 19h
Permanence du Maire les lundis et jeudis de 17h30 à 19h

Adresse : 11 route de Besançon
25 170 VILLERS-BUZON

Tél : 03 81 58 58 62 - 06 48 32 04 33

mail : mairie.villers-buzon@wanadoo.fr

site internet : en cours de création

BRIGADE DE GENDARMERIE

Rue des Castors 25 410 SAINT-VIT
Tél. 17

POMPIERS

Tél. 18

SAMU AU C.H.U : Tél. 15

PHARMACIE DE GARDE

Tél. 3237

MÉDECIN DE GARDE

Tél. 3966

CENTRE HOSPITALIER

UNIVERSITAIRE DE BESANÇON

3 boulevard Fleming 25 000 BESANÇON
Tél. 03 81 66 81 66

SOS MÉDECINS BESANÇON

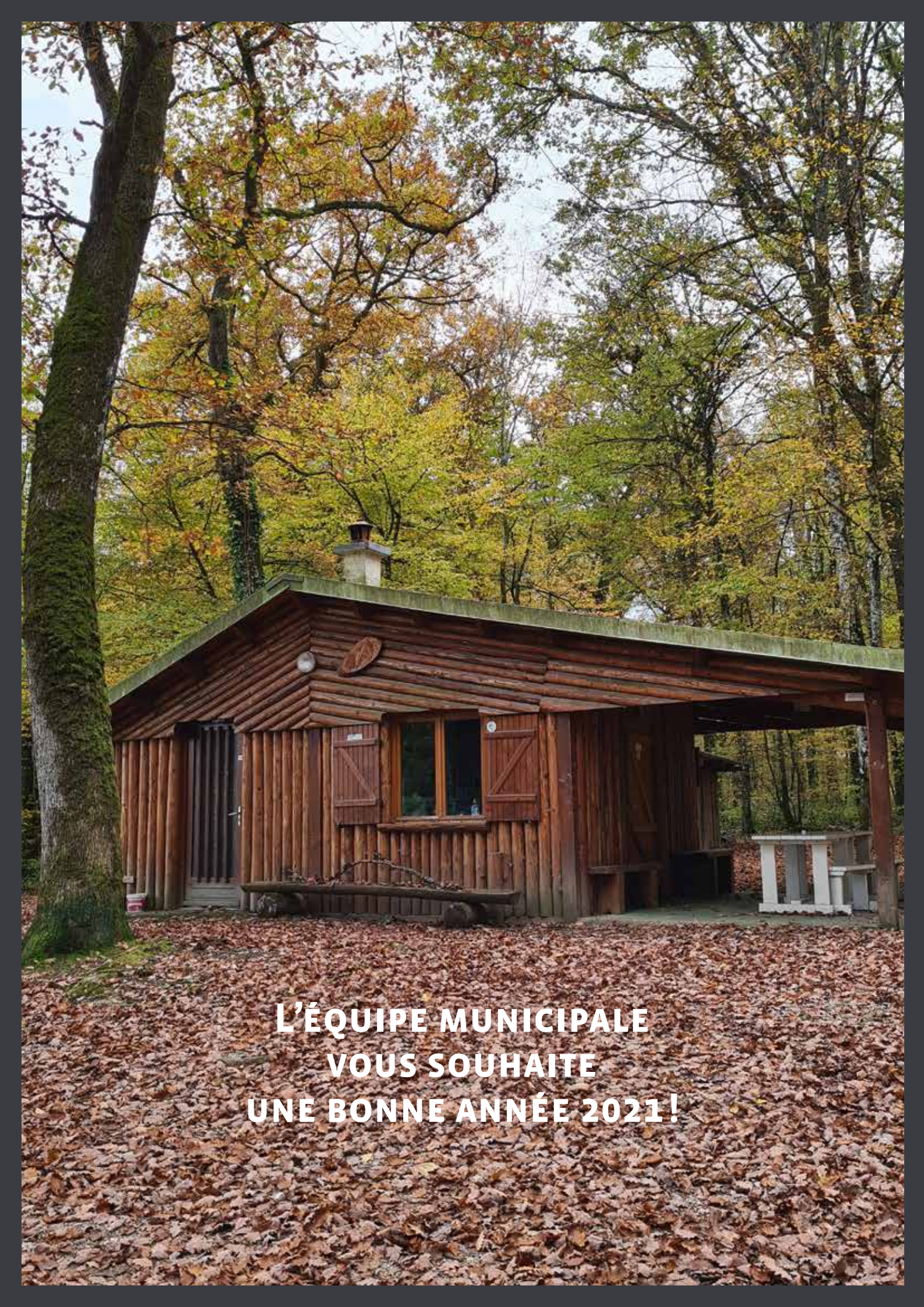
20 avenue Ile de France 25000 BESANÇON
Ouvert 7j/7, 24h/24, 365j/an
Tél National. 3624 (0,15 €/min)
Tél local. 0 826 88 24 24

CENTRE ANTI-POISON STRASBOURG

Tél. 03.88.37.37.37

CENTRE ANTI-POISON LYON

Tél. 04.72.11.69.11

A photograph of a rustic wooden cabin with a chimney, situated in a forest with trees showing autumn foliage. The ground is covered in fallen leaves. The cabin has a dark door, a window with shutters, and a small bench in front. A white table is visible in the background.

**L'ÉQUIPE MUNICIPALE
VOUS SOUHAITE
UNE BONNE ANNÉE 2021!**